



Sécurité devant le collège

publié le 11/10/2018

Madame, Monsieur, chers parents,

Je vous informe que nous avons procédé à un contrôle de sécurité routière devant l'établissement du 8 au 12 octobre en collaboration avec la gendarmerie et monsieur le maire. Des infractions régulières ont été observées, tant de la part des conducteurs parents, que des élèves piétons ou en cycle et motocycle. Des dysfonctionnements au niveau du stationnement des bus ont également été observés. Une étude va être menée en collaboration avec Monsieur le maire pour aménager la desserte des bus. En collaboration avec la Région, nous allons également demander de revoir la taille des bus et l'organisation de leurs arrivées et départs. Cependant, tout ceci va prendre du temps.

En attendant, afin d'éviter un accident qui pourrait être mortel, je vous demande un peu de civisme. Ne stationnez plus sur l'emplacement des bus, votre enfant peut marcher. Ne stationnez plus en contre sens, mais faites demi-tour en bout de rue pour revenir déposer votre enfant côté parc sur le trottoir. Incitez votre enfant à utiliser le passage pour les piétons qui est sécurisé. Vérifiez que le cycle ou le motocycle de votre enfant possède des lumières en état, que votre enfant porte les protections nécessaires. Rappelez-lui que la vitesse est dangereuse, surtout par temps de pluie, à fortiori dans une zone 30 ; que la circulation sur la roue arrière est dangereuse car elle lui ôte la visibilité du danger qui peut se présenter en face.

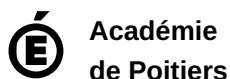
Après cette phase de prévention, d'autres contrôles réguliers auront lieu et des verbalisations seront mises en œuvre comme il se doit.

Je vous remercie de votre compréhension et je compte sur vous pour la sécurité de vos enfants.

Bien à vous,

Le chef d'établissement

C. BORNERT



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.